www.saintavitsaintnazaire.fr

QUOI D'NEUF #5

Saint Avit Saint Nazaire



Le Mot du Maire

Chères Avitoises, Chers Avitois,

Nous voici déjà à la moitié de l'année, avec un programme estival riche en animations diverses et variées.

Au fil du contenu de ce magazine, vous découvrirez la rétrospective de ces 6 premiers mois de la vie dans notre commune,

- D'un été rythmé par l'organisation de divers bons moments proposés par nos associations et par la municipalité.
- De quelques rappels des règles à respecter pour le « bien vivre » dans notre commune.

Difficile pour moi, de ne pas avoir une pensée, pour nos agriculteurs, durement touchés par ce terrible orage de la nuit du 1er au 2 Juin.

Bonne lecture à tous, et au plaisir de pouvoir discuter avec vous au coin d'une table lors d'une soirée festive.

Laurent Fritsch, Maire

Les dates à retenir

Pique-Nique Communal - Mercredi 13 juillet

Voir flyer joint

Fête Locale - 30 et 31 juillet

plateaux repas, animation musicale, manèges, vide grenier, feux d'artifices

Rassemblement motos et trikes - 03 et 04 septembre

Au profit de l'Association Aladin

"Un rêve pour un enfant malade"

balades motos, concerts, restauration sur place, buvette, tombola

Repas de Quartier - Vendredi 09 septembre

Route de Bergerac, Le Haut-Terrier, Les Goulards, Les Barathons, La Brande, Les Briands, Le Cantonnet (un flyer sera distribué)

Octobre Rose - Samedi 08 octobre

randonnée, goûter à l'arrivée

Mairie de Saint Avit Saint Nazaire
27 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 04 27 - stavit.stnazaire@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous le samedi

S.I.V.O.S. Saint Avit / Saint Philippe
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
25 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 18 83 - sivos-stavitstphilippe@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 **fermé le mercredi après-midi**

Après-midi "Goûter des Aînés"

Souvenir de l'après-midi du 22 mai 2022, offert par la municipalité et le CCAS à nos aînés.

Spectacle pleins de couleurs et de chaleur assuré par la compagnie "LeZ'Arts Cabaret" pour le plus grand bonheur de nos aînés.
Merci à toutes les personnes ayant œuvrées au bon déroulement de ce goûter avec la participation de l'association Coinrécréatifs pour la conception de la décoration.







Tranquillité Vacances



Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, il vous suffit de compléter le formulaire **"Opération Tranquillité Vacances"** sur service-public.fr ou le retirer en mairie.
Ce formulaire devra obligatoirement être déposé en Brigade de Gendarmerie.

Numéros utiles :

Gendarmerie 17 ou 112
Pompiers : 18
Samu : 15
Numéro d'urgence sourd et malentendant : 114

Informations à retenir

Le brûlage des déchets verts
à l'air libre est interdit toute l'année.
Arrêté préfectoral du 14 juin 2017

Aucune dérogation possible, sauf pour les professionnels sur condition (respect des périodes autorisées, arrêté pollution atmosphérique, vent, chaleur...)

Notre équipe municipale, en réflexion, proposera prochainement une alternative à ceux qui sont dans l'incapacité de se déplacer en déchèterie pour l'évacuation de leurs déchets verts.



Le saviez-vous ?

Le Centre Hospitalier de Libourne a mis en place une consultation avancée d'ophtalmologie au sein du Centre Hospitalier de Sainte Foy La Grande.

Publics concernés :

- personnes âgées de 60 ans et +
- personnes diabétiques tout âge

Ainsi que des consultations de dépistages et de soins dentaires.

Publics concernés :

- personnes âgées de 75 ans et +
- personnes en perte d'autonomie

Prise de rendez-vous au 05 57 41 96 73
du lundi au vendredi de 09h00 à 16h30
brochure disponible en mairie

Entretien particulier

Il appartient aux propriétaires de terrains ainsi qu'aux locataires d'entretenir son devant de porte :
trottoirs et fossés.

Pour les riverains d'un ruisseau :
obligation d'entretenir jusqu'au milieu du cours d'eau.

Curage fossé

Les fossés bordant une route départementale hors agglomération sont entretenus par le Département, ainsi que le fauchage des bas côtés et talus.
Suite aux intempéries du mois de juin, vous avez été nombreux à nous signaler des débordements de fossés. Sachez que notre équipe technique travaille actuellement sur le secteur "Lartigue".
L'usage du fossé est de réguler et d'assurer le libre écoulement des eaux, issu des routes et des habitations.
Notre commune étant relativement plate, il est normal lors de gros épisodes pluvieux de voir les fossés "monter en charge" ce qui est bon pour nos nappes phréatiques.

Les Bouchons d'amour

Le produit financier de la vente des bouchons sert à acheter du matériel pour des personnes handicapées ainsi que, faire ponctuellement, des actions humanitaires en France et à l'étranger.



Bouchons acceptés :
Bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits).

Bouchons non acceptés :
Tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou qui ne sont pas en plastique.

Le service "Personnes Isolées"
est assuré par "Bernadette"
Agent technique missionné par le C.C.A.S.

Cette prestation permet de subvenir aux différentes demandes des personnes âgées notamment, les rassurer, les écouter, faire le lien avec le C.C.A.S. pour diverses démarches administratives, le dépannage occasionnel pharmaceutique.
Rappel permanence du C.C.A.S. : lundi, mercredi et jeudi sur les horaires de la mairie de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Informations diverses



Arrêté municipal en date du 15 juillet 2015 portant interdiction de baignade dans la rivière Dordogne .

"Considérant que la section de rivière Dordogne comprise entre la commune de Gardonne en amont et Pineuilh en Aval, n'est pas aménagée pour la baignade, que son utilisation à cette fin est de nature à porter atteinte à la santé et à la sécurité des personnes".



Nouveaux arrivants

Vous êtes nouveaux dans la commune ?

Veuillez vous présenter en mairie, afin de vous faire connaître,
activer le service des ordures ménagères et vous inscrire sur les listes électorales.

Budget 2022

Section fonctionnement	Sommes émises	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser
Dépenses	817 541,76		817 541,76	0
Recettes	1 029 824,17	154 171,15	1 183 995,32	0
Solde	212 282,41		366 453,56	0

Section investissement	Sommes émises	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser
Dépenses	113 799,66			286 287,01
Recettes	81 027,41	86209,01		119 281,75
Solde	32 772,25		53 436,76	

Taxes foncières

Dans le cadre de l'élaboration du budget, au regard des divers éléments financiers fournis par l'Etat et de l'état de notification établit par l'administration, considérant l'équilibre budgétaire, les taux restent les suivants : taxe du foncier bâti 40,86 % taxe du foncier non bâti 72,51 %.
Pas d'augmentation de la part communale pour les habitations.

Bibliothèque



La bibliothèque restera ouverte cet été.

Marie-Christine, Jeanlu, Françoise,
toujours mobilisés vous y accueilleront :
LUNDI : 16h00 – 17h30
MERCREDI : 14h00 – 16h00
SAMEDI : 14h00 – 16h00

Venez découvrir les nouveautés



Pour les plus jeunes : romans, albums, BD...

Des jeux de société seront à votre disposition et pourquoi pas, profiter de la nouvelle terrasse ombragée.





Vie Associative

2022 est une bonne année pour le Basket Club de St Avit St Nazaire

Le 2 avril, le club a reçu **le label citoyen** pour son implication.



Le 7 mai, une belle réussite pour le repas Paëlla cabaret, un beau spectacle qui a ravi plus de 160 personnes.





Toujours aussi motivés pour leur dernier entraînement de l'année le 15 juin.



Le 12 juin, le club s'est déplacé en nombre pour soutenir les U 13 filles pour la finale contre Cenon.
Une belle victoire bien méritée !

Vie Associative

Pour cette saison, c'est avec une immense joie que les membres ont pu enfin se réunir et reprendre les ateliers et ainsi accueillir de nouveaux membres.

Septembre : Tous les adhérents sont à pied d'œuvre pour apporter son aide au CCAS pour la préparation de la manifestation d'octobre rose.

Octobre - Novembre - Décembre : Mise en route et confection de petits présents qui ont pu agrémenter les corbeilles remises à tous nos aînés à Noël, sans oublier la participation de tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire. Toujours dans l'esprit de Noël, chacune et chacun ont pu laisser libre cours à sa créativité pour achalander le stand de la SAE.

Depuis ce début d'année : Relooking de boîtes, création de livrets de naissance en scrapbooking et confection d'articles textiles pour des coffrets naissance.

Mai : Décorations des tables à l'occasion du spectacle "Cabaret" et créations des box Fête des Mères de la SAE.

Nous avions pour habitude de clôturer la saison avec une randonnée pédestre "Rapestane" mais cette année encore celle-ci n'a pas pu avoir lieu.

Le Coinrécréatifs a participé à la journée Inter-Asso du 03 juillet.

Reprise des ateliers en septembre, le vendredi à partir de 20h00 jusqu'à 22h00 à la mairie de Saint Nazaire.

Cirque Morello

Mardi 14 et mercredi 15 juin, le **Cirque Morello** a présenté son nouveau spectacle sur l'esplanade Albert Lallier sous une chaleur écrasante.

Nous nous ferons un plaisir de les accueillir de nouveau prochainement.



Deuxième réunion participative du 16 juin 2022

Ouverture de la réunion à 20h, nous avons compté 27 personnes, quelques unes d'entre elles étaient présentes à la première réunion ; mais également de nouveaux participants et notamment des jeunes. Monsieur le Maire, Laurent Fritsch, remercie les personnes pour leur présence, fait la présentation des membres du conseil municipal et informe qu'il va répondre aux thèmes évoqués lors de la première réunion ; il précise que l'on s'engage à répondre sur les faisabilités, ce qui est le but de ces réunions.

Thèmes abordés :

- Vitesse/sécurité
- Les Chemins de randonnée
- Les déchets verts
- Les jardins partagés
- L'entraide scolaire
- L'entraide citoyenne

Le compte rendu est visible sur notre site internet **saintavitsaintnazaire.fr** et sur la page facebook ou consultable en mairie.

Nous faisons appel aux personnes intéressées à intégrer les commissions et associations. Faites vous connaître en mairie.

Nouveaux aménagements





Continuité de l'aménagement du mini-giratoire



Ecole

Le deuxième semestre de l'année scolaire s'est déroulé normalement en raison de l'allégement des protocoles sanitaires.
Divers projets pédagogiques ont pu être menés (projets avec les écoles du REP, projet Théâtre de la classe de CE2...) et les sorties pédagogiques ont pu reprendre : Moulin de Duellas (CE1), Bois des lutins (classes maternelles), Château de Duras (CE2/CM1), Bordeaux (CP/CE1/CM1/CM2), Poney Club (CP), Parc du Griffon (classes maternelles) ...
Les élèves de CM2 sont partis trois jours à Bombannes où ils ont pu réaliser diverses activités physiques.
L'exposition des travaux de l'année a eu lieu le vendredi 3 juin. Les familles étaient invitées à découvrir tout le travail réalisé par les enfants durant l'année scolaire. Un goûter a été offert par le SIVOS.
Le samedi 25 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année organisé par l'équipe enseignante et les élèves.
A l'issue du spectacle, les élèves ont pu jouer aux jeux de la kermesse organisée par la SAE.
Un repas a également été proposé le soir pour terminer cette journée de façon festive.

L'équipe enseignante souhaite un bel été à tous.

Nos commerces de proximité

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez vous aussi paraître dans le Quoi d'Neuf ?
Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie.
Dans cette 5ème édition, "Les Vergers du Moiron" sont mis à l'honneur.



"Arboriculteurs sur notre commune de St Avit St Nazaire, nous produisons essentiellement des pommes mais aussi du jus de pomme, des noisettes et des noix.
Engagés dans une démarche de production écoresponsable, nous produisons sous les labels Vergers écoresponsables et Haute Valeur Environnementale.
Désireux de vendre notre production en circuit court, nous avons installé un **"Magasin confiance"**, ouvert 7 jours sur 7, sur la commune au **715 Route de la Catine**.

Encore quelques semaines de patience avant la cueillette et nous serons ravis de vous proposer à nouveau nos délicieuses pommes - saison 2022 *(à partir de fin Août)*.
En attendant, le magasin reste ouvert pour les amateurs de jus de pomme, noisettes et noix... "

"Si Saint Avit Saint Nazaire m'était conté"

Le Moulin des Briands

Sa construction remonte à l'année 1791, date qui figure sur le linteau de pierre de la porte d'entrée. Il est bâti sur un tertre au lieu dit "Les Grands Briands", à l'époque de la paroisse de Saint Avit Gravemoyron et de Saint Nazaire son annexe, en bordure de la route communale numéro 5 qui part des Faures en haut du bourg de Saint Avit et qui va jusqu'au Roc de Métille. Cette route est aujourd'hui appelée route du Moulin, elle est très fréquentée par les randonneurs pédestres.
Du haut de sa magnifique butte, il domine la ferme Vergnaud et la Riche plaine de Saint Avit. Sur le côté sud-ouest et nord-ouest nous avons un panorama magnifique sur le bourg et son église, sur le ruisseau du Moiron qui étire paresseusement ses méandres. En dirigeant son regard vers le nord et l'est, nous avons les villages de Guillou, des Baradis, du Barry, de la ferme de la Catine et ses vergers.
A l'époque de sa construction, la culture des céréales et l'élevage étaient la principale richesse de l'agriculture de la plaine, la vigne n'était cultivée que sur les parcelles graveleuses. C'est sûrement ce qui explique sa construction car sur le ruisseau du Moiron il n'y a pas de moulin à eau ; les plus proches sont situés sur le Seignal, ruisseau qui sépare les paroisses de Saint Avit et de Saint Martin, de Pineuilh, moulin de Labrau et moulin de la Carreterie à Caville.



En 1918, pour fêter l'armistice de la Grande Guerre, Monsieur Paul Vergnaud son propriétaire, a tiré plusieurs fusées ou bombes, on ne sait plus exactement aujourd'hui ; un de ces projectiles a touché la toiture du moulin ; sur le moment à première vue, il semblait que les dégâts n'étaient pas graves, mais le lendemain quelle ne fut pas la surprise !
Durant la nuit, la charpente, la toiture, les ailes, tout avait disparu en fumée, sans que personne ne s'en rende compte. Après les travaux de déblaiement, pour protéger le murs, monsieur Vergnaud fit couler à son sommet une dalle de béton et poser par-dessus des blocs de pierre qui forment des créneaux, ce qui lui donne l'aspect d'une tour fortifiée.
L'accès s'y fait par l'escalier extérieur.

Aujourd'hui l'agriculture a bien changé : à ses pieds, il n'y a plus que des parcelles de vignes et vergers, sur son côté sud, une extraction de grave a laissé place à un plan d'eau bordé d'un bosquet d'acacias. Cet environnement donne à l'ensemble un certain charme car le tout est très bien entretenu par son propriétaire monsieur Rosolin.

Edition juillet 2022

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.